



## Enregistrement à l'insu d'autrui sur smartphone, travail au noir

Par **buttesbuttes19**, le **26/01/2017** à **03:30**

Bonjour Mme M.

la jeune femme d'un vieil ami, 21 ans plus jeune, a reçu, en septembre 2016, pdt les 15 jrs d'absence de son mari au pays, son neveu par alliance, un homme de 44 ans, elle 40 ans, pdt 2 we

de retour de voyage, son mari était en droit de tout supposer et déterminé à demander le divorce,

alors, pas d'amies, elle s'est invitée chez moi en novembre 2016 (18 jrs), elle avait mal au ventre, j'avais appelé le SAMU et passé plus de 24 heures sans manger ni dormir pour elle, A/R Maison-hôpital-maison, épuisée à l'extême, jusqu'à ne plus retrouver ma route de retour ds la nuit, moi âgée, tourné au même rd point trois fois sans savoir quelle sortie prendre.

pour se faire valoriser auprès de son mari et attirer ses faveurs et grâces, et ns séparer aussi, elle a enregistré à mon insu sur son smartphone toute notre conversation des 18 jrs passés chez moi, et l'a fait écouter à son mari qui me l'a reproché le 02 01 17, auquel j'ai appris que c'est porter atteinte à la vie privée d'autrui, ce à quoi, il m'a répondu : mais elle n'a enregistré que 2/3 minutes, qu'est-ce que c'est que 2/3 minutes, rien du tout !

plusieurs fois, son mari, âgé et très malade, se plaignait à moi qu'il était très déçu de sa jeune femme, marié en 8 jrs au bled sans se connaître auparavant, un enfant ensemble, mai 2010, dont il s'en occupe depuis la naissance du matin au soir, tous les jours de l'année, elle ne sort jamais de son appartement, à part faire les courses avec son mari toutes les 15aines, et rentrer dans son appartement (ménage, cuisine, vaisselle, TV, dormir, téléphoner au bled à

sa famille...). Il m'a dit : J'élève ma fille de 6 ans et aussi ma femme, on dirait qu'elle a 6 ans aussi, que j'ai 2 enfants, elle ne fait rien pour m'aider, pointée à Pôle-emploi par moi, ne cherche rien, préfère le ménage au noir pdt les périodes estivales à Deauville et ailleurs. Partait en vacances 1 mois et demi ts les ans au pays avec sa fillette, le mari seul, sa fille lui manquait, en France.

je voudrais divorcer, la renvoyer à bab el oued, auprès de sa famille dont elle ne peut pas s'en passer, mais j'ai peur qu'elle réclame la garde de notre fillette, dont elle ne s'en occupe pas

à l'école, le personnel ne voyant jamais la mère, a demandé au père si cet enfant avait une maman.

ds ma maison, elle pris des options sur tout ce qui lui plaisait de ramener chez elle, trop chargée, a renoncé aux meubles, que si elle avait un camion, ce dernier serait plein, m'a suggéré de demander au voisin de me prêter une voiture plus puissante pour la ramener à Honfleur, s'est achetée des vêtements neufs sur ma carte bancaire, disant n'avoir pas son sac à main avec elle.

puis je lui ai téléphoné qu'elle me devait de l'argent et aussi volé des denrées alimentaires payées par moi, auxquels elle m'a répondu que je lui avais dit que c'était des cadeaux : vêtements et tout ...m'a demandé de lui donner ma robe en velours bordeaux pr elle qui ne portait que la tenue de son pays, jamais de robe ni tenue européenne, un voile sur la tête tjrs

pdt son séjour chez moi, et mes sorties, elle avait visité, fouillé, ouvert mes armoires, mon sac à main, et porte-monnaie très bien fermé par 2 fermetures à glissière, une pochette pr la monnaie, une pr les billets de banque bien pliés, jamais écornés, puis un rabat à bouton, puis un gros élastique (chouchou à mettre ds les cheveux)

comment un sur trois billets de banque a-t-il pu quitter ce porte-monnaie et atterrir sur le sol sous la table de ma cuisine ?

ce même scénario s'est déjà produit chez sa patronne à Deauville où elle faisait le ménage en périodes estivales, au noir. Patronne et employée travail au noir, elles avaient tout intérêt à passer le tout sous silence

pré-méditation, manigance, organisation, malhonnêteté, coïncidence, curiosité...? pourquoi deux scénarios identiques chez des gens pour prouver qu'elle était la perle sur la terre, l'honnêteté même ?

ces deux faits répétitifs m'interpellent énormément. je reste très perplexe

qd j'ai ouvert une de mes armoires, elle m'a retrouvé tout de suite la robe convoitée pour sa fille de 6.5 ans

comment a-t-elle pu connaître cette robe, si elle n'avait pas ouvert déjà mes armoires ??

Generouse, confiante, honnête, je la croyais comme moi, ma maison toutes portes ouvertes, rien verrouillée...

ce qui me fait très mal, c'est l'enregistrement à mon insu, Puis je porterai plainte contre elle, penseriez-vous une suite à ma plainte, que risquera-t-elle, et moi, où m'adresser pr

commencer mes demarches, à ma gendarmerie ou au commissariat

Son mari m avait pourtant prevenue de faire attention à elle : des oreilles/sonar, des yeux/radars, menteuse, cachotiere, indiscrete, ecoute aux portes, epie, rappoteuse, boudeuse...

Au cours de ma visite chez mon vieil ami avec lequel, ns ns entendions très bien, aucun nuage depuis longtemps, en 2013 à Honfleur, par skype, son pere m'avait demandé de l'aide pour venir en France, cetificat d hebergement, visa...) ?

Merci bcp de votre aide ou information

Par **Lag0**, le **26/01/2017** à **07:38**

[citation]ce qui me fait tres mal, c est l'enregistrement à mon insu, Puis je porter plainte contre elle, penseriez vous une suite à ma plainte, que risquera t elle, et moi, où m adresser pr commencer mes demarches, à ma gendarmerie ou au commissariat [/citation]

Bonjour,

Certes, l'enregistrement d'une personne à son insu est sévèrement puni par le code pénal (article 226-1, 1 an de prison et 45000€ d'amende maximum), mais dans votre cas, si vous vouliez porter plainte, se poserait la question de la preuve.

Cet enregistrement étant resté dans le domaine privé, comment prouveriez-vous qu'il a eu lieu si cette personne et son mari le conteste ?

A mon avis, mieux vaut oublier cette histoire...

Par **morobar**, le **26/01/2017** à **09:56**

D'autant qu'en matière pénale, l'enregistrement est recevable, et il serait étonnant que le juge accepte la preuve tout en la condamnant.